



✉ communication@civis.re
📍 29 route de l'Entre deux
97410 Saint-Pierre
☎ 0692 88 16 50

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil Communautaire

La CIVIS, première intercommunalité de La Réunion en investissement

L'année 2020 aura été bien difficile à tout point de vue mais sans que nous en mesurions encore tous les impacts. La CIVIS a su faire face et traversera encore en 2021 une période délicate sur le plan économique et social liée à la situation sanitaire. Dans ce contexte, nous savions que la préparation du budget de l'année 2021, plus que ceux des dernières années, serait difficile.

Dans le prolongement des orientations budgétaires débattues le 11 mars 2021, nous avons mis l'accent sur l'exigence d'une rigueur budgétaire au service de l'investissement et de la modernisation du territoire.

Le budget principal et budget annexe s'élèvent à 326 millions d'euros dont 241 M€ est afférent au budget principal et le solde pour 85 millions concernent les budgets annexes.

Notre équation budgétaire est caractérisée par :

- ▶ Une évolution atone de nos ressources fiscales et des dotations nationales.
- ▶ Une évolution maîtrisée de nos dépenses de fonctionnement
- ▶ Notre volonté à soutenir l'investissement sur l'ensemble des communes de notre territoire.

En dépit de ces perspectives compliquées, le Président de la CIVIS tient à souligner toute sa satisfaction à présenter un **budget 2021 volontariste et socialement solidaire.**

✉ communication@civis.re

📍 29 route de l'Entre deux
97410 Saint-Pierre

☎ 0692 88 16 50

Trois faits saillants illustrent ce budget :

En premier lieu, il propose, une **programmation ambitieuse de plus de 131 millions d'euros d'investissement**, soit 71 millions sur le budget principal et 60 millions sur les budgets annexes pour un territoire plus propre, une gestion solidaire des ressources et une mobilité de proximité.

En cette période si difficile pour les collectivités maintenir ce niveau d'investissement est un **véritable tour de force**.

Autre fait majeur : Nous préservons **nos principaux indicateurs financiers positifs** dans un contexte économique très contraint.

Ainsi, les épargnes restent positives cette année et s'améliorent légèrement pour ce qui est de l'épargne brute et de l'épargne nette.

Le dernier point saillant, tout aussi notable, pour notre population, est **notre décision de ne pas augmenter les taux fiscalité** cette année. Il est important ici de rappeler que nous allons perdre la dynamique de la recette de la Taxe d'habitation puisque la part de TVA qui nous sera reversée en 2021 sera limitée au montant perçu en 2020.

Comme en 2020, les efforts demandés à nos services ont été établis de manière raisonnée, et ce dans le souci de protéger la qualité du service rendu à notre population.

La solidarité envers nos communes membres continuera à s'exercer puisque **les fonds de concours sont reconduits cette année encore pour 3 millions d'euros**. Il n'est plus utile de préciser que ces derniers sont financés sur des fonds propres et ne bénéficient d'aucun financement.

Malgré les problématiques budgétaires qui sont les nôtres et, au regard des signaux très positifs que ce budget met en exergue (maîtrise des dépenses de fonctionnement, niveau d'investissement et d'épargne brute), ce budget pour 2021 est **un budget positif, voté à l'unanimité, pour notre territoire et sa population et un budget volontariste pour les entreprises locales** qui profiteront bien évidemment des projets que nous mènerons dans les mois qui viennent.

La CIVIS